



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

IUFM

Question écrite n° 10391

## Texte de la question

M. Patrick Leroy attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur les problèmes que connaissent les étudiants en 1re année de l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Toulouse. La baisse très importante, par rapport à l'année 1997 qui avait déjà connu une forte diminution, du nombre de postes prévus aux concours externes de recrutement des professeurs toutes sections confondues et la publication très tardive de ces chiffres à un mois des épreuves écrites inquiètent les organisations étudiantes. Cette décision est en contradiction avec les estimations des besoins faites en 1996 par la direction de l'évaluation et de la prospective dans son plan pluriannuel et avec la promesse de réintégration des 5 000 postes supprimés par le gouvernement précédent. Elle risque d'avoir des répercussions graves pour les jeunes diplômés déjà durement touchés par la précarité de l'emploi avec une baisse sensible, dès septembre 1998, du nombre de stagiaires en formation et une sélection accrue à l'entrée en 1re année d'IUFM. Il lui demande en conséquence quelles mesures il envisage de prendre afin d'apporter une solution à ces problèmes.

## Texte de la réponse

La détermination du nombre de postes à ouvrir aux concours de recrutement des personnels de l'enseignement du second degré s'appuie sur des prévisions de recrutement lissées sur cinq et dix ans, qui prennent en compte à la fois les départs définitifs des professeurs et les évolutions attendues de la démographie scolaire. Les départs d'enseignants titulaires, notamment en retraite, sont actuellement de l'ordre de 11 200 par an et la diminution prévisible du nombre d'élèves scolarisés entre 1996 et 2006 s'élève à plus de 250 000. Malgré cela, le volume des postes offerts à l'ensemble des concours externes du second degré s'établit, à la session 1998, à 15 145 dont 14 620 pour les concours de recrutement d'enseignants, soit un nombre bien supérieur aux seuls besoins de renouvellement des personnels titulaires et un volume équivalent aux 14 850 candidats lauréats des concours en 1997, dont 14 400 aux concours de professeurs. En effet, les recrutements supplémentaires effectués par le biais de ces concours doivent permettre de faire face, lors des rentrées scolaires ultérieures, aux nombreux départs qui auront lieu à moyen terme. La diminution du volume des postes offerts aux concours externes de recrutement est deux fois moindre entre les sessions 1997 et 1998 (moins 1 520 places) que celle opérée entre les sessions 1996 et 1997 (moins 3 365 places), de façon à préserver les débouchés des jeunes en formation. Cette baisse est toutefois modulée en fonction des besoins en personnels, selon les corps et les disciplines. S'agissant des concours enseignants, l'évolution de certaines disciplines trouve sa traduction directe dans des augmentations qui permettent soit de compenser des départs importants de titulaires (sciences de la vie et de la terre, espagnol, italien et certaines disciplines d'enseignement professionnel), soit de traduire dans les faits la volonté de renforcer l'enseignement de certaines langues étrangères ou régionales (breton, et occitan-langue d'oc). L'effort de recrutement reste également soutenu en éducation physique et sportive afin d'accompagner la mutation de cette discipline dans les enseignements du second degré.

## Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Leroy](#)

**Circonscription :** Nord (19<sup>e</sup> circonscription) - Communiste

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 10391

**Rubrique** : Enseignement supérieur

**Ministère interrogé** : éducation nationale, recherche et technologie

**Ministère attributaire** : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 23 février 1998, page 971

**Réponse publiée le** : 1er juin 1998, page 3033